

Adjectifs et interprétation quantifiante en français québécois

Noëlla Roy

Volume 28, Number 1, 2000

Traits et interfaces

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/603190ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/603190ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, N. (2000). Adjectifs et interprétation quantifiante en français québécois. *Revue québécoise de linguistique*, 28(1), 123–135.
<https://doi.org/10.7202/603190ar>

Article abstract

This paper underlines the lexical properties of some Quebec French (QF) adjectives which behave as quantifiers. We show that the lack of gender features which distinguishes adjectival quantifiers from adjectives which assign properties to a nominal follows from the structure with *have*, which endows some adjectives with quantifying meaning. Consequently, we establish that the quantifying interpretation follows from configurational properties and that the selection of adjectives which quantify over nominals in *have* structures is determined by the formal [+N] features and the semantic [+measure] features which characterize those lexical items.

ADJECTIFS ET INTERPRÉTATION QUANTIFIANTE EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS*

Noëlla Roy
Université de Sherbrooke

1. Introduction

Dans le présent article, nous illustrons les propriétés lexicales de certaines formes adjectivales en français québécois (en abrégé, FQ) qui permettent une interprétation quantifiante. Nous montrons, conformément au programme minimaliste de Chomsky 1995, que la variation intralinguistique en FQ entre les adjectifs à valeur quantifiante et les adjectifs simples, c'est-à-dire les adjectifs qui assignent une propriété à une entité, se manifeste par des propriétés lexicales visibles, soit par les propriétés morphologiques qui distinguent ces deux types d'adjectifs.

Dans un premier temps, nous montrons que l'absence de marque d'accord en genre sur les têtes adjectivales quantifiantes découle de la structure avec *avoir* plutôt que *être*. Nous supposons, en comparant les têtes adjectivales quantifiant des substantifs en FQ à d'autres quantifieurs de substantifs qui apparaissent dans une structure similaire, que l'interprétation quantifiante est issue de propriétés configurationnelles.

Dans un deuxième temps, nous montrons le type de problème que posent les distinctions catégorielles pour l'explication de la variation intralinguistique dans le cadre minimaliste, selon lequel la variation se situe au niveau des traits des éléments lexicaux. Nous mettrons en évidence le fait que les catégories ne sont pas des primitifs et qu'elles sont constituées par un ensemble de traits. Dans cette perspective, nous déterminerons quels sont les traits communs qui

* Cette recherche a été partiellement subventionnée par des fonds du CRSH (Vinet-410-97-0055, Université de Sherbrooke) et du FCAR (projet de l'équipe UQAM-Sherbrooke, 97ER0401). Je désire remercier l'Université de Sherbrooke pour son soutien financier sous la forme d'une bourse institutionnelle. Je désire également remercier les deux lecteurs anonymes de cette revue pour la pertinence de leurs commentaires.

caractérisent les diverses catégories agissant comme quantifieurs de substantifs. Nous observerons que celles-ci sont marquées par la combinaison de traits formels [+N] et de traits sémantiques [+mesure].

En terminant, nous discuterons des particularités sémantiques propres aux quantifieurs de substantifs construits à partir de formes adjectivales. Nous illustrons les faits qui montrent que certaines têtes adjectivales qui réfèrent à une mesure ne permettent pas l'interprétation quantifiante. Nous montrons aussi que les têtes adjectivales qui expriment la quantification présentent des restrictions sélectionnelles sur leur complément qui les distinguent des adjectifs simples.

2. Les propriétés morphologiques des têtes adjectivales quantifiantes

L'objet de la présente étude porte plus spécifiquement sur l'emploi des adjectifs à valeur quantifiante qui sélectionnent un complément *de N*, tel que présenté en (1).

- (1) a. Elle porte pas long de jupe.
 b. Ils construisent grand de maison.
 c. Y a large de trottoir.
 d. Il a pelleté épais de neige.
 e. Y a creux d'eau.
 f. T'as pas assez profond de boîte.
 g. Tu transportes trop pesant de livres.
 h. Y a pas ben haut de plafond icitte.
 i. J'ai eu gros de (la) chance¹.
 j. Y a pas tombé effrayant de neige².
 k. J'ai full d'amis³.

1 On note une variante au niveau du quantifieur de substantif *gros*. Celui-ci peut soit sélectionner un SD (*J'ai gros de la peine/J'ai gros des livres*), soit apparaître accompagné de la préposition *de*, comme *beaucoup* en français standard (en abrégé, FS) (*J'ai gros de peine/J'ai gros des livres*).

2 Le quantifieur *effrayant*, issu d'un verbe psychologique, se distingue quelque peu des autres quantifieurs présentés ici. En effet, suivi d'un complément *de N*, *effrayant* est généralement à polarité négative (*?Y a tombé effrayant de neige*). De plus, contrairement aux autres formes quantifiantes, il peut apparaître en fin de phrase dans un contexte positif ou négatif (*Y a tombé de la neige effrayant/ Y a pas tombé de neige effrayant*).

3 Le quantifieur *full*, issu de l'anglais, possède un usage moins restreint que les autres formes adjectivales quantifiantes présentées en (1) (*T'es full énervante, J'ai full travaillé en fin de semaine, J'ai full aimé ça, ce film-là*, etc.).

Les expressions adjectivales quantifiantes présentées en (1) se distinguent des adjectifs simples par leurs propriétés morphologiques, puisqu'elles ne sont pas marquées pour le genre.

- (2) a. *T'as grande de maison.
 b. *Y a creuse d'eau.
 c. *Elle avait pas longue de jupe.

Nous supposons que l'absence de marque d'accord dans les formes adjectivales quantifiantes découle de la structure avec *avoir*, qui permet de conférer à ces adjectifs l'interprétation de *beaucoup*. Nous constatons par ailleurs que les expressions quantifiantes présentées en (1) sont très prolifiques dans les constructions avec *avoir* :

- (3) a. Cette femme a long de cheveux.
 b. Cette ferme a grand de terrain.
 c. Cette rivière a creux d'eau.

Ces formes adjectivales suivies d'un complément *de N* ne peuvent apparaître dans une structure avec *être* où elles doivent assigner une propriété au sujet.

- (4) a. *Cette femme est longue de cheveux.
 b. *Cette ferme est grande de terrain⁴.
 c. *Cette rivière est creuse d'eau.

Les données présentées en (3) et en (4) permettent de poser que l'interprétation quantifiante résulte de propriétés configurationnelles, puisque l'absence de marque d'accord sur les adjectifs à valeur quantifiante découle de la structure avec *avoir*, qui ne permet pas à ses adjectifs quantifieurs d'assigner une propriété au sujet.

3. Les distinctions catégorielles

Les adjectifs présentés en (1) s'apparentent à d'autres catégories, telles que le nom et l'adverbe, qui permettent aussi l'interprétation quantifiante lorsqu'elles sélectionnent un complément *de N* dans une structure avec *avoir*. Ainsi,

⁴ Par contre, *Cette femme est grande de taille* est acceptable alors que **Cette femme a grand de taille* est agrammatical puisque *grand* ne sélectionne que des éléments qui réfèrent à une mesure de surface lorsqu'il apparaît comme quantifieur de substantif dans la structure avec *avoir*. Nous discuterons des particularités sélectionnelles des adjectifs à valeur quantifiante à la section 4.1.

à part les adjectifs, les syntagmes nominaux sont susceptibles de quantifier des substantifs dans ce type de structure⁵.

- (5) a. Elle a une couple d'hommes dans sa vie.
 b. J'ai un paquet de troubles.
 c. J'ai un tas d'idées.

Léard 1985 : 139

Certains quantifieurs de substantifs sont aussi formés à partir d'adverbes.

- (6) a. T'as trop de linge.
 b. J'ai p(l)us de temps.
 c. J'ai pas benben de livres/benben d'amis.

Léard 1985 : 135, Vinet 1994 : 216

Nous observons que les distinctions catégorielles ne peuvent résulter d'une distinction sémantique, puisque la correspondance entre une catégorie morphosyntaxique et une classe sémantique n'est pas toujours prévisible. Déchaine et Tremblay 1997 ont montré, par exemple, qu'un nom peut correspondre à diverses notions sémantiques.

- (7) a. une table (entité)
 b. être médecin (prédicat)
 c. la destruction de la ville (évènement)

On peut constater aussi qu'un adjectif tel que *grand* en FQ peut véhiculer diverses notions sémantiques.

- (8) a. Il a une grande maison (propriété d'une entité).
 b. Il aensemencé grand de terrain (interprétation quantifiante).
 c. Il voit grand (propriété d'un évènement).

L'adjectif *grand* n'est illustré en (8) qu'à titre d'exemple, car la plupart des autres têtes adjectivales quantifiantes qui sont présentées en (1) permettent aussi l'expression des diverses interprétations illustrées en (8)⁶. Une catégorie donnée peut donc véhiculer diverses interprétations et, dans le même ordre d'idées, l'expression de la quantification peut être véhiculée par diverses catégories. Ainsi, à part les adjectifs, nous avons vu dans les exemples de (5) et de (6) que les syntagmes nominaux et les adverbes sont aussi susceptibles de quantifier des substantifs. Ces exemples ont montré qu'il n'y a pas de correspondance unique entre une catégorie morphosyntaxique et l'expression de la quantification.

⁵ Cf. Milner 1978, entre autres.

⁶ Pour une étude exhaustive d'autres formes adjectivales qui peuvent véhiculer diverses interprétations, cf. Grundt 1972.

Toutefois, puisque c'est la nature d'un élément lexical qui détermine si celui-ci peut entrer ou ne pas entrer dans un type de relation donné, il convient de s'interroger sur les propriétés communes de ces têtes à valeur quantifiante.

Les catégories ne sont donc pas fixes dans la grammaire, et l'impossibilité d'établir une correspondance unique entre une catégorie syntaxique et une classe sémantique permet de poser que celles-ci ne constituent pas des primitifs et qu'elles sont constituées par un système complexe de traits. Dans la mesure où la variation, dans le programme minimaliste, est perçue comme une vérification des traits morphologiques, l'identification des traits qui caractérisent les éléments lexicaux est particulièrement importante. Par conséquent, il est pertinent de s'interroger sur la nature des traits qui caractérisent les éléments lexicaux employés comme quantifieurs de substantifs.

3.1 Les traits catégoriels

Les catégories sont définies par deux types de traits : le trait prédicatif [$\pm V$] et le trait substantif [$\pm N$]. Le type et la valeur du trait qui caractérisent un élément lexical sont fixés en fonction des propriétés morphologiques et syntaxiques de l'élément en question (Chomsky 1970). La combinaison des valeurs de ces deux types de traits permet de former les catégories morphosyntaxiques que nous connaissons, soit le nom N, le verbe V, l'adjectif A et la préposition P (Chomsky 1995 : 34) :

- (9) a. N = [$+N -V$]
- b. V = [$-N +V$]
- c. A = [$+N +V$]
- d. P = [$-N -V$]

Nous observons que les éléments lexicaux qui apparaissent comme têtes à valeur quantifiante dans les exemples de (1), (5) et (6) sont marqués du trait [$+N$], si nous nous référons à la matrice de traits présentée en (9a) et (9c)⁷. Ce fait explique l'agrammaticalité des exemples en (10), où les participes passés, qui sont marqués du trait [$+N$], sont exclus de ce type de construction.

- (10) a. *J'ai agrandi de terrain.
- b. *J'ai allongé de corde.
- c. *J'ai élargi de trottoir.

⁷ La catégorie adverbe peut être englobée dans la catégorie A (Schachter 1985, Emonds 1986, entre autres).

Dans la perspective où nous proposons que les têtes adjectivales quantifiantes sont marquées du trait [+N], nous observons qu'elles peuvent se substituer aux noms de mesure dans des énoncés qui mettent en évidence l'interprétation quantifiante.

- (11) a. Cette tour a cent pieds de hauteur.
b. Cette tour a cent pieds de haut.
- (12) a. Ce trottoir a trois pieds de largeur.
b. Ce trottoir a trois pieds de large.
- (13) a. Cette planche a trois pouces d'épaisseur.
b. Cette planche a trois pouces d'épais.

Nous observons par ailleurs que les têtes adjectivales quantifiantes ont une distribution très restreinte et ne permettent pas la quantification à distance au sens de Obenauer 1983 et Cyr 1992.

- (14) a. *Y a épais tombé de neige.
b. *J'ai grand ensemencé de terrain.
c. *J'ai long coupé de corde.

Les propriétés distributionnelles des quantifieurs construits à partir d'adjectifs s'apparentent aux propriétés distributionnelles des quantifieurs de substantifs issus de syntagmes nominaux, qui à l'instar des quantifieurs adjectivaux ne permettent pas la quantification à distance.

- (15) a. *J'ai un paquet acheté de livres.
b. *J'ai un tas écrit de lettres.
c. *J'ai une tonne reçu de courrier.

De plus, au même titre que les compléments des syntagmes nominaux quantifieurs, les compléments des têtes adjectivales quantifiantes peuvent être cliticisés par un *en* quantitatif :

- (16) a. J'en ai acheté un paquet.
b. J'en ai écrit un tas.
c. J'en ai reçu une tonne.
- (17) a. J'en ai acheté gros.
b. J'en ai beurré épais.
c. J'en ai coupé long.

Quelle est la nature de ce trait [+N]? Déchaine et Tremblay 1997 soutiennent qu'il s'agit d'un trait formel, puisque ce trait n'est interprétable que dans la mesure où il est associé à une tête fonctionnelle. Comme le montrent ces auteures, un nom seul ne peut constituer un argument s'il n'apparaît pas dans l'extension d'un déterminant (cf. Longobardi 1994).

- (18) a. *Marie a consulté [_{SN} médecin]
 b. Marie a consulté [_D le] [_{SN} médecin] Déchaine et Tremblay 1997

De même, un nom doit être situé par le temps T pour constituer un prédicat :

- (19) a. *Marie [_{SN} avocate]
 b. Marie [_T est] [_{SN} avocate] Déchaine et Tremblay 1997

Nous adhérons à l'hypothèse de Déchaine et Tremblay 1997, qui soutiennent que le trait [+N] est un trait formel et, conformément à ces auteures, nous posons que les configurations dans lesquelles on retrouve les quantifieurs de substantifs découlent, entre autres, des propriétés formelles de ce type de quantifieur.

Ainsi, à la lumière des exemples précédents, nous posons que les éléments lexicaux qui agissent comme quantifieurs de substantifs sont marqués par le trait formel [+N]⁸. Comme nous l'avons observé dans les exemples de (18) et de (19), ce trait formel n'étant pas un trait interprétable, il convient de regarder quels sont les traits sémantiques qui marquent ces quantifieurs de substantifs.

3.2 Les traits sémantiques

Certaines restrictions sémantiques s'appliquent au choix de l'adjectif, qui peut être une tête à valeur quantifiante. En effet, les adjectifs pouvant apparaître comme quantifieurs en FQ sont soumis à des restrictions sémantiques qui limitent leur sélection aux adjectifs qui font référence à une mesure. Nous pouvons observer en (20) que les adjectifs qui font référence à la forme ou à la couleur d'un élément, par exemple, sont exclus des expressions quantifiantes :

- (20) a. *T'as beau de salon.
 b. *Il a lu intéressant de livre.
 c. *Elle lui a donné rond de ballon.
 d. *J'utilise blanc de papier.

8 Nous supposons que cette hypothèse peut être généralisée et s'appliquer aussi aux quantifieurs de substantifs construits à partir d'adverbes, même si nous n'en n'avons pas discuté explicitement ici étant donné le peu d'espace alloué.

Les formes adjectivales quantifiantes ont d'ailleurs la possibilité d'être modifiées par un spécifieur qui fait référence à une mesure, ce qui les distingue des formes adjectivales qualitatives :

- (21) a. Y a tombé ça d'épais de neige.
 b. Y a tombé deux pieds d'épais de neige.
- (22) a. *J'ai ça d'épais de beau-frère.
 b. *J'ai six pieds d'épais de beau-frère.

Ainsi, à l'instar des quantifieurs de substantifs formés à partir d'adverbes et de noms dans les exemples de (5) et de (6), les formes adjectivales qui permettent la quantification sont marquées sémantiquement par des traits de mesure. À ce stade, nous pouvons établir une généralisation en posant que les éléments lexicaux qui agissent comme quantifieurs de substantifs sont marqués du trait formel [+N] et du trait sémantique [+mesure]. Toutefois, dans le cas des têtes adjectivales quantifiantes, nous observons que les traits de mesure qui marquent sémantiquement ces éléments lexicaux doivent être davantage spécifiés.

4. Les particularités sémantiques des têtes adjectivales quantifiantes

Les expressions quantifiantes issues de formes adjectivales présentent certaines particularités sémantiques; en effet, ce ne sont pas tous les adjectifs qui font référence à une mesure qui peuvent quantifier des substantifs. Ainsi, les antonymes des têtes adjectivales présentées en (1) sont exclus du type de construction qui fait l'objet de la présente étude, comme on peut l'observer en (23).

- (23) a. *J'ai court de papier.
 b. *Y a bas de plafond.
 c. *J'ai reçu petit de cadeaux.
 d. *Y avait mince de neige.

Comment expliquer ces restrictions de sélection sur les adjectifs de mesure? Clark 1974 définit les adjectifs qui forment les quantifieurs tels que *grand*, *long*, *large*, etc., comme des termes positifs qui s'opposent aux termes négatifs présentés en (23), tels que *petit*, *court*, *étroit*, etc. Le terme positif est défini comme un terme qui désigne une dimension qui s'étend vers la dimension maximale, alors que le terme négatif est un terme qui désigne la dimension zéro. Les termes positifs ont un usage moins restreint que les termes négatifs en

tant que quantifieurs de substantifs, puisque ce sont des termes non marqués dans le langage⁹.

Cependant, certaines formes adjectivales qui constituent des termes négatifs deviennent acceptables comme quantifieurs de substantifs lorsqu'elles sont accompagnées d'un modifieur de degré relatif, tel que *trop* (*T'as trop court de corde*), alors qu'elles sont plus difficilement acceptables lorsqu'elles sont accompagnées d'un modifieur de degré absolu, tel que *très* (*?T'as très court de corde*). Cela s'explique par le fait que ce type de structure sélectionne des adjectifs qui font référence à une mesure élevée, ou qui s'étend vers la dimension maximale sur une échelle. Les énoncés qui comportent un modifieur de degré relatif sont acceptables, puisque celui-ci exprime une comparaison et fait en sorte qu'on ne se situe pas au bas de l'échelle, mais plutôt à un degré variable de cette échelle. Par contre, les énoncés qui comportent un modifieur de degré absolu sont moins acceptables, puisque nous nous situons alors au bas de l'échelle, où se situe la dimension zéro.

Pour l'emploi des termes adjectivaux négatifs comme quantifieurs de substantifs, nous notons que le jugement sur la grammaticalité des énoncés peut varier quelque peu d'un locuteur à l'autre selon le quantifieur impliqué et selon la conception du locuteur de son monde environnant. Toutefois, nous remarquons dans tous les cas que les termes négatifs ont un usage beaucoup plus restreint et sont moins susceptibles d'agir à titre de quantifieurs de substantifs. En effet, les locuteurs produiront plus spontanément des énoncés à la forme négative, tels que *T'as pas haut de plafond*, plutôt que d'employer le terme négatif correspondant **T'as bas de plafond*. Le fait est que, dans plusieurs cas, les termes adjectivaux négatifs sont peu utilisés comme quantifieurs de substantifs, mais, quand ils apparaissent dans le type de construction où sont généralement présents les quantifieurs adjectivaux positifs, le locuteur les reconnaît comme étant interprétables.

Dans le même ordre d'idées, les dimensions sont généralement désignées par des termes positifs (cf. Lyons 1980 et Spang-Hanssen 1990).

- (24) a. T'as comment grand de terrain? / *T'as comment petit de terrain?
 b. T'as comment long de corde? / *T'as comment court de corde?

Il ne s'agit pas là d'une particularité du FQ, mais d'une propriété cognitive du langage qui se retrouve aussi dans d'autres langues, comme l'anglais (*How*

9 Certains énoncés ayant une interprétation quantifiante peuvent comporter des termes négatifs (*Les rues sont vides de voitures*). Toutefois, il faut noter que l'adjectif apparaît dans une structure avec *être* et assigne une propriété au sujet avec lequel il s'accorde. On note aussi que, dans le même contexte, les adjectifs qui ne sont pas typiquement marqués de traits de mesure peuvent apparaître dans ces structures avec *être* (*La place était noire de monde, Il était rouge de colère*, etc.).

*tall are you?/*How short are you?*). Les noms de dimension sont par ailleurs dérivés morphologiquement d'adjectifs positifs, par exemple : *longueur, hauteur, *courteur, *basseur*, etc.¹⁰ Les termes positifs sont donc des termes qui tendent vers la mesure maximale et qui agissent comme des termes non marqués. Ainsi, on note que les termes adjectivaux qui réfèrent à une mesure maximale, tels que *vaste*, qui réfère à plus grand que grand, ou *gigantesque*, qui réfère à une grandeur extrême, ne permettent pas la quantification de substantifs (**T'as vaste de cuisine, *T'as gigantesque de maison*).

Le système des traits sémantiques de dimension relié aux têtes adjectivales quantifiantes est toutefois beaucoup plus complexe. Les adjectifs à valeur quantifiante se distinguent des adjectifs simples non seulement au niveau de leur polarité, qui émane de l'usage de termes positifs plutôt que de termes négatifs, mais aussi au niveau des restrictions sélectionnelles sur leur complément, comme on peut l'observer dans les exemples de (25) et de (26).

(25) a. J'ai une grande fille.

b. *J'ai grand de fille.

(26) a. Il a pris une longue marche.

b. *Il a pris long de marche.

L'énoncé en (25b) est agrammatical puisque *grand*, en tant que quantifieur, sélectionne un complément qui fait référence à une mesure de surface. Ainsi, *J'ai étendu grand de farine sur la table* est un énoncé acceptable, puisqu'on fait référence au contexte dans lequel on mesure la surface sur laquelle repose la farine. Par contre, l'énoncé **J'ai grand de farine* est agrammatical, puisque rien ne nous permet de faire référence à une surface.

En (26b), l'énoncé est agrammatical, puisque le quantifieur sélectionne un complément qui revêt un aspect événementiel, soit le nom *marche*, qui fait référence à l'action de marcher. Par contre, *Y a pas long de marche d'escalier* est acceptable, puisque le quantifieur sélectionne dans ce cas-ci un complément qui fait référence à un objet, donc à un élément statif, plutôt qu'à une action.

Les exemples présentés en (25b) et (26b) montrent que les adjectifs à valeur quantifiante comportent plusieurs restrictions sémantiques qui les distinguent des adjectifs simples présentés en (25a) et (26a). Aussi, certains des quantifieurs présentés en (1) peuvent quantifier à la fois des noms de mesure massique et des entités individuelles. Par exemple, *gros* a la possibilité de quantifier des

¹⁰ Il existe certains termes de dimension qui sont dérivés de termes négatifs, tels que *minceur, petitesse, étroitesse*. Cependant, on note que ces termes ont aussi un usage restreint et une acception différente de ce que nous traitons dans le présent article, puisqu'on calcule l'épaisseur ou la largeur d'un objet, par exemple, et non la minceur et l'étroussure d'un objet.

noms comptables (*J'ai gros de livres*) et des noms de mesure massique (*J'ai gros de la farine*). D'autres quantifieurs présentés en (1), tels que *long*, *large*, *grand*, ne peuvent quantifier que des noms de mesure massique. Par conséquent, dans les énoncés *T'as assez long de papier*, *Y a pas large de corridor*, *J'ai grand de cuisine*, etc., les adjectifs quantifieurs ne peuvent recevoir l'interprétation de «plusieurs».

L'ensemble des traits de mesure qui marquent sémantiquement les têtes adjectivales quantifiantes présentées en (1) sont donc très diversifiés¹¹. Nous pouvons établir une généralisation selon laquelle ces têtes adjectivales quantifiantes sont toutes sémantiquement marquées par des traits de mesure. Toutefois, ces traits sémantiques de mesure doivent être précisés dans l'entrée lexicale de chacun des adjectifs afin de tenir compte des particularités sémantiques propres à chaque quantifieur adjectival.

5. Conclusion

Dans le présent article, nous avons observé que le quantifieur adjectival et l'adjectif ordinaire possèdent des interprétations différentes qui émanent de la configuration dans laquelle ils apparaissent. Ainsi, l'adjectif qui permet l'interprétation quantifiante apparaît dans une structure avec *avoir*, où il ne peut assigner une propriété au sujet et demeure par conséquent invariable. Les propriétés morphologiques du quantifieur adjectival le distinguent de l'adjectif ordinaire, qui peut assigner une propriété au sujet et qui, de ce fait, porte la marque d'accord en genre du sujet. Il n'est pas étonnant de constater de la variation au niveau des marques d'accord puisque, tel que prédit par le programme minimaliste, la variation doit être visible et, pour ces raisons, se manifeste entre autres au niveau des traits morphologiques des éléments lexicaux.

Nous avons aussi montré que les éléments lexicaux permettant la quantification de substantifs sont marqués du trait formel [+N] et du trait sémantique [+mesure]. Toutefois, les quantifieurs formés à partir d'adjectifs se démarquent par certaines particularités sémantiques qui ne permettent pas à tous les adjectifs de mesure d'agir à titre de quantifieurs de substantifs. Cette contrainte découle du contexte syntaxique qui confère à l'adjectif une interprétation quantifiante et qui limite la sélection des adjectifs à ceux qui réfèrent à une mesure qui tend vers la dimension maximale, en tenant compte des restrictions dont nous avons discuté à la section 4.

11 L'analyse de toutes les restrictions sémantiques que présentent ces adjectifs quantifieurs dépasse largement le cadre du présent article et fera l'objet de recherches ultérieures.

Nous avons donc observé que les têtes adjectivales quantifiantes apparaissent directement dans le champ de *avoir*. Les quantifieurs construits à partir d'adjectifs se distinguent ainsi des adjectifs simples, qui peuvent aussi apparaître dans le champ de *avoir*, mais qui dans ce cas sont situés par un déterminant qui marque déjà la quantification à l'intérieur du syntagme nominal (*J'ai une grande ferme*). Les adjectifs ordinaires agissent ainsi à titre de modificateurs de noms et ils ne sont pas soumis aux contraintes de polarité quant à la mesure (*J'ai une petite ferme*), auxquelles sont soumis les adjectifs qui permettent une interprétation quantifiante et qui apparaissent directement dans le champ de *avoir* (*J'ai grand de ferme*, **J'ai petit de ferme*)¹².

Les faits présentés ici nous permettent de conclure que l'interprétation quantifiante est issue de propriétés configurationnelles et que la variation se situe au niveau des traits des éléments lexicaux qui déterminent le choix des adjectifs qui pourront apparaître comme quantifieurs de substantifs.

Références

- CHOMSKY, Noam 1970 «Remarks on nominalization», dans R. A. Jacobs, S. Rosenbaum et coll., *Readings in English Transformational Grammar*, London, Ginn, p. 184-221.
- CHOMSKY, Noam 1995 *The Minimalist Program*, Cambridge (Mass), MIT Press.
- CLARK, Eve V. 1974 «On opposites : Studying the child's lexicon», dans F. Bresson et coll., *Problèmes actuels en psycholinguistique*, Paris, Éditions du CNRS, p. 100-110.
- CYR, Francine 1992 *La quantification à distance en français québécois*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- DÉCHÂINE, Rose-Marie et Mireille TREMBLAY 1997 «De l'interprétabilité des traits catégoriels», *Calgary Working Papers in Linguistics*.
- EMONDS, Joseph 1986 «Les parties du discours en grammaire générative», *Recherches linguistiques de Vincennes* 14/15 : 93-154.
- GRUNDT, Lars-Otto 1972 *Études sur l'adjectif invarié en français*, Bergen, Universitetsforlaget.
- HULK, Aafke et Christine TELLIER (à paraître) «Mismatches : Agreement in qualitative constructions», *Probus*.

12 Nous constatons que les éléments lexicaux qui font l'objet de la présente étude sont liés à leur complément nominal par la préposition *de*. À travers l'analyse de constructions qualitatives (*ton phénomène de fille*), Hulk et Tellier (à paraître) montrent comment les propriétés de celles-ci découlent du statut de *de* en tant que tête fonctionnelle possédant des traits d'opérateur d'un certain type. Le manque d'espace ne nous permet pas d'aborder une analyse comparative du *de* dans ces constructions qualitatives et dans les constructions quantitatives à l'étude. Nous nous proposons cependant de développer ce sujet dans des travaux ultérieurs.

- LÉARD, Jean-Marcel 1985 «Syntaxe et sémantique de quelques quantifieurs en franco-qubécois», *Revue canadienne de linguistique* 30-2 : 125-157.
- LONGOBARDI, G. 1994 «Reference and Proper Names : A Theory of N-movement in Syntax and Logical Form», *Linguistic Inquiry* 25-4 : 609-665.
- LYONS, John. 1980 *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MILNER, Jean-Claude 1978 *De la syntaxe à l'interprétation : quantité, insultes, exclamations*, Collection Travaux linguistiques, Paris, Seuil.
- OBENAUER, Hans-Georg 1983 «Une quantification non canonique : la quantification à distance», *Langue française* 58 : 93-154.
- SCHACHTER, Paul 1985 «Parts-of-speech systems», dans Shopen et coll., *Language typology and syntactic description*, vol. I, Cambridge University Press, p. 3-61.
- SPANG-HANSEN, Ebbe 1990 «Les adjectifs spatiaux», *Revue Romane* 25-2 : 292-309.
- VINET, Marie-Thérèse 1994 «Adverbial Quantifiers and Dialectal Variation in a Minimalist Framework», dans J.R. Black, V. Motapanyane et coll., *Microparametric Syntax and Dialectal Variation*, Amsterdam, J. Benjamins, p. 213-227.